



NOTIFICATION DE PRESTATION DE SERVICES OCCASIONNELLE ET TEMPORAIRE AU LUXEMBOURG CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 7 DE LA DIRECTIVE 2005/36/CE



La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.3 d'Adobe Acrobat® Reader®. La dernière version d'Adobe Acrobat Reader pour tous systèmes (Windows®, Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de [Adobe Systems Incorporated](http://www.adobe.com).

Avis important :

La présente notification doit être remplie par toute entreprise souhaitant exercer une ou plusieurs activités artisanales telles qu'énumérées par le [règlement grand-ducal du 1er décembre 2011](#).

Veuillez retourner ce formulaire dûment complété au ministère de l'Economie par voie postale ou par email, accompagné des pièces justificatives indiqués à la deuxième page, à l'adresse : certificats@eco.etat.lu

1. Saisie

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Nom et adresse de l'entreprise

Dénomination sociale * :

Rue et numéro * :

Localité * :

Code postal * :

Pays * :

Liste des activités artisanales exercées au pays de provenance

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	



2. Pièces justificatives requises

Pays membres de l'Union européenne (UE) - 1^{re} demande :

- une attestation CE directive 2005/36/CE quant aux activités exercées dans le pays de provenance à délivrer par une autorité administrative compétente du pays de provenance (par exemple : Chambre des métiers, Chambre de l'Industrie), de moins de 6 mois.
- un extrait du Registre du Commerce et des Sociétés du pays de provenance, qui date de moins de 6 mois ;
- un timbre de chancellerie de 24 euros acheté auprès de l'Administration de l'Enregistrement, des Domaines et de la TVA, ou la preuve de paiement (extrait de virement) de ce timbre de chancellerie sur le compte **BCEELULL LU76 0019 5955 4404 7000** avec la communication suivante : certificat préalable + nom, prénom (s'il s'agit d'une entreprise personnelle) ou nom de la société + adresse complète.

Attention : les chèques bancaires ne sont pas acceptés.

NB : en cas de changement du dirigeant sur qui repose l'attestation CE, une demande d'une même société est à considérer comme 1^{re} demande.

Pays membres de l'Union européenne (UE) - 2^e demande :

- un extrait du Registre du Commerce et des Sociétés du pays de provenance, qui date de moins de 6 mois ;
- un timbre de chancellerie de 24 euros acheté auprès de l'Administration de l'Enregistrement, des Domaines et de la TVA, ou la preuve de paiement (extrait de virement) de ce timbre de chancellerie sur le compte **BCEELULL LU76 0019 5955 4404 7000** avec la communication suivante : certificat préalable + nom, prénom (s'il s'agit d'une entreprise personnelle) ou nom de la société + adresse complète.

Attention : les chèques bancaires ne sont pas acceptés.

Pays non-membres de l'Union européenne (UE) :

- un formulaire de demande en obtention d'une autorisation d'établissement ;
- un extrait de casier judiciaire ou équivalent du demandeur d'autorisation (certificat de bonne vie et mœurs) émis par le ou les État(s) où il a résidé au cours des 10 années qui précèdent la demande (à défaut, un affidavit, c'est-à-dire une déclaration sous serment devant notaire), qui date de moins de 6 mois ;
- une déclaration de non-faillite du gérant technique, qui date de moins de 6 mois et illimitée dans le temps et dans l'espace, à faire sous serment devant notaire ;
- des précisions du chantier (par exemple : l'adresse) ;
- une copie de la pièce d'identité du gérant technique ;
- un extrait du Registre de commerce et des sociétés du pays de provenance, qui date de moins de 6 mois ;
- un timbre de chancellerie de 24 euros acheté auprès de l'Administration de l'Enregistrement, des Domaines et de la TVA, ou la preuve de paiement (extrait de virement) de ce timbre de chancellerie sur le compte **BCEELULL LU76 0019 5955 4404 7000** avec la communication suivante : certificat préalable + nom, prénom (s'il s'agit d'une entreprise personnelle) ou nom de la société + adresse complète.

Attention : les chèques bancaires ne sont pas acceptés.



3. Validation

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Engagement du requérant

Le (la) soussigné(e) déclare avoir observé tous les éléments pertinents pour pouvoir considérer la demande comme complète, à savoir que la fiche présente est dûment remplie et les pièces justificatives requises sont fournies.

Date * :

4. Envoi par la poste

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Envoyez le document rempli et signé, accompagné des pièces requises à l'adresse en haut de page à droite.

Signature manuscrite
du demandeur * :
(ou signature digitale)

5. Envoi par email

Envoyez le document rempli, accompagné des pièces scannées à l'adresse email :

certificats@eco.etat.lu